

QU'EST-CE QUE L'INFLATION ?

Inflation : l'Insee utilise désormais les données de caisse



Définition de l'inflation :

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Pour évaluer le taux d'inflation on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC). Cette mesure n'est pas complète, le phénomène inflationniste couvrant un champ plus large que celui de la consommation des ménages.

Source: <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1473>

Le calcul de l'inflation

L'institut national de statistiques Insee a adopté en janvier une nouvelle méthode pour évaluer l'inflation. Le calcul de l'inflation est régulièrement critiqué en particulier pour la manière dont sont prises en compte les dépenses de logement et l'amélioration de la qualité des produits.

L'ACTU

L'Insee a publié jeudi dernier l'indice des prix à la consommation, qui mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et des services consommés par les ménages, pour le mois de janvier en utilisant une nouvelle méthode. Jusqu'ici, l'Insee s'appuyait sur près de 400 000 relevés de prix mensuels effectués dans des points de vente et sur Internet, dont 30 000 réalisés dans les supermarchés et les hypermarchés. Ces derniers sont depuis janvier remplacés par les données de caisse, c'est-à-dire les données recueillies par les enseignes de la grande distribution quand le consommateur passe à la caisse des magasins. Cette nouvelle source permet à l'Insee de suivre l'évolution des prix d'environ 77 millions de produits alimentaires industriels, d'entretien et d'hygiène-beauté vendus en grande surface, qui représentent 11 % du panier de l'Insee.

L'ÉCLAIRAGE

Comment est calculée l'inflation ?

L'inflation correspond à une augmentation générale et durable des prix. L'Insee la mesure à travers l'indice des prix à la consommation (IPC), lui-même calculé à partir du suivi des prix d'un panier fixe de biens et de services consommés par les ménages. Chaque produit est pondéré proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages. La composition du panier évolue au fil du temps pour rester représentative de la consommation des ménages. Par exemple, en 40 ans, l'IPC a remplacé dans son panier le disque vinyle par la cassette, puis par le CD avant d'intégrer la musique en streaming. Le contenu précis du panier est tenu secret, tout comme la méthodologie exacte de l'indice.

L'IPC hors tabac sert de référence pour déterminer l'évolution des loyers (à travers l'indice de référence des loyers), des pensions alimentaires, des rentes viagères ou du Smic. Sur son site, l'Insee rappelle que « l'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie ». Ce dernier correspond à « l'évolution des coûts des achats à effectuer pour vivre selon certaines normes sociales considérées comme standard », explique à Brief.eco Marie Leclair, statisticienne à l'Insee. « Par exemple, avoir un smartphone et un abonnement internet est nécessaire aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a 30 ans. » L'Insee ne produit pas d'indice du coût de la vie.

Comment le logement est-il pris en compte dans l'IPC ?

L'IPC prend en compte les seules dépenses de consommation. Dans le cas du logement, il intègre les dépenses correspondant au loyer, aux charges (eau, gaz, électricité, etc.) et aux petits travaux d'entretien, mais pas le budget lié à l'acquisition d'un bien immobilier (remboursement de l'emprunt). L'Insee, comme les autres instituts de statistiques de l'UE, assimile cet achat à une dépense d'investissement puisqu'il accroît le patrimoine du ménage.

Dans un ouvrage publié en janvier, l'historien et démographe Emmanuel Todd reproche à l'Insee cette manière de prendre en compte le logement qui conduit, selon lui, à minorer l'inflation et à masquer une baisse du pouvoir d'achat. En réponse, l'Insee précise sur son blog que sur 10 ménages vivant en France, 2 sont locataires dans le parc social, 2 locataires dans le parc privé. Les 6 autres sont propriétaires et ne versent pas de loyer, dont 4 ont fini de rembourser leur emprunt. Au final, l'Insee estime à 14 % le poids moyen du logement dans l'IPC, certains propriétaires accordant moins de 8 % de leur budget à leur logement contre plus de 40 % pour certains locataires.

En quoi consiste l'inflation perçue ?

Chaque mois, l'Insee interroge 2 000 ménages sur leur perception de l'augmentation des prix. Dans une étude publiée en 2017, il note que cette inflation perçue est depuis 2002, date du passage à l'euro, très supérieure à celle mesurée par l'IPC. L'institut avance plusieurs explications, comme le fait que les ménages sont plus sensibles aux prix des produits qu'ils achètent fréquemment, tels que le pain (dont le prix a augmenté) qu'à ceux qu'ils achètent plus rarement, comme les appareils électroménagers (dont le prix a baissé).

Dans un entretien à Alternatives économiques, l'économiste Florence Jany-Catrice explique la divergence entre inflation réelle et inflation perçue par la prise en compte de « l'effet qualité » : pour l'Insee, la hausse du prix d'un produit n'est pas de l'inflation si elle est liée à son amélioration. Par exemple, l'IPC annule la hausse des dépenses de consommation en riz si elle s'explique par le fait que les ménages achètent de plus en plus de riz basmati plutôt que du riz ordinaire, moins cher. De même, si les fonctionnalités d'un smartphone progressent, l'Insee applique une décote à son prix dans l'IPC. Selon Florence Jany-Catrice, les méthodes utilisées pour calculer l'effet qualité « embarquent avec elles l'idée que les consommateurs auraient le choix du niveau de qualité, ce qui n'est pas forcément le cas ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Panier de l'IPC.

Dans un article pédagogique, Sophie Rémond, économiste à l'Institut national de la consommation, un établissement public, explique que certains biens et services ne sont pas pris en compte dans l'IPC, en particulier parce qu'il est difficile de suivre leur prix. C'est le cas par exemple des véhicules d'occasion vendus entre particuliers.

Utilité de l'inflation.

L'inflation est-elle souhaitable ? Dans une vidéo de quatre minutes, le site de vulgarisation économique Draw My Economy explique que l'inflation baisse le pouvoir d'achat des travailleurs et des épargnants, mais qu'elle réduit la dette des États et qu'elle incite les ménages et les entreprises à consommer.

Source: Brief.éco.fr, 26 février 2020
<https://www.brief.eco/a/dernier/?page=83>